



Réerves concernant les travaux de finition

Par **pitonbenoit**, le **26/02/2010** à **11:53**

Bonjour, rnj'ai emmenagé il y a plus d'un an dans un logement neuf et certaines des réserves ne sont toujours pas levées. Pourriez-vous m'indiquer quel est mon droit dans pareil cas, est-ce le droit de demander des pénalités par exemple ?